

ENTRÉE EN SERVICE... OU DANS LE CHAOS ?

DÉBUT AVRIL, NE VOYANT AUCUNE COMMUNICATION DÉDIÉE PARVENIR AUX AGENTS, LA CFDT SAISSAIT LA DG SUR L'ENTRÉE EN SERVICE NOMINAL D'EES (ENTRY/EXIT SYSTEM) AU 10 AVRIL... DÉCRYPTAGE.

Si de nombreuses unités en charge de PPF (Point de Passage Frontalier) sont déjà passées à 100 % au Entry/Exit System (EES), la situation reste extrêmement fragile pour beaucoup d'entre elles notamment en raison d'effectifs insuffisants et de moyens inadaptés au regard des exigences du règlement européen.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES

Le déploiement progressif de l'EES a entraîné une augmentation drastique des temps de contrôle.

Les équipements sont encore loin d'être pleinement opérationnels ou sont carrément inexistantes : kiosques défectueux, tablettes non fonctionnelles, supports caméras à revoir et connectique « soupe au lait » ...

Et une question revient sans cesse pour les agents affectés sur des PPF maritimes : où sont les facilitateurs ?

UN MANQUE DE COMMUNICATION INACCEPTABLE

Au-delà des difficultés matérielles :

- Nous n'avons reçu aucune communication claire des directions concernées
- Nous sommes laissés dans l'incertitude totale
- Le Directeur Général s'intéresse-t-il au sujet ? car sur le terrain :
- La mission est mise à mal
- Le manque d'effectifs est criant
- Le désintérêt de certaines hiérarchies locales qui ne sont focus que sur la LCF aggrave encore la situation

EES,
AVRIL 2026



LE DG NOUS A DONC RÉPONDU

Il indique que

- La mise en œuvre d'EES fait l'objet d'un pilotage et d'un suivi resserrés : MAIS WHAT ?!!
- Des consignes régulières sont adressées aux Directeurs et Directrices Régionaux (dernières en date du 9 mars), avec de nouvelles instructions attendues pour l'entrée en période nominale : Visiblement, certains ne sont pas au courant !
- Des ajustements restent en cours avec le niveau européen : tu m'étonnes !

Il précise également que :

- Des mesures de suspension partielle resteront possibles
- Sur les sites maritimes, EES fonctionne sans biométrie (faute de tablettes), sans impact significatif sur les temps de contrôle, y compris après le 9 avril : là on espère que les collègues concernés qui lisent ces lignes sont bien assis !
- Le recrutement des facilitateurs interviendra une fois les dispositifs pleinement opérationnels : mais pour être pleinement opérationnels, il ne faut pas avoir des facilitateurs ?! Là il faut sûrement avoir fait l'ENA pour comprendre !

Concernant les effectifs

- La problématique des PPF est connue et suivie, avec des renforts saisonniers réguliers (corps Paris Spécial), ça c'est un peu vrai !

Enfin

- Les services sont engagés dans une démarche d'amélioration continue avec le ministère de l'Intérieur et l'Union Européenne
- Les difficultés peuvent être remontées à la cellule métier garde-frontière (bureau Réseau 2) : Courage camarades !

POUR LA CFDT, CES RÉPONSES SONT INSUFFISANTES

Si la CFDT prend acte de ces éléments, de nombreuses zones d'ombre demeurent :

- **Un décalage évident entre le discours institutionnel et la réalité du terrain**
- **Des effectifs toujours insuffisants, malgré les renforts ponctuels des collègues Paris Spé**
- **Des outils non opérationnels qui pénalisent les agents et les voyageurs**
- **Des facilitateurs toujours absents à court terme**
- **Une communication toujours défaillante auprès des agents**

Sur le papier, tout est sous contrôle.

Sur le terrain, c'est une autre histoire : Ce ne sera pas la haute hiérarchie qui devra gérer les passagers soumis à l'allongement des temps de contrôle (nous pensons notamment à la période estivale au PPF maritime de Ouistreham), ni les bugs du système informatique, comme les visas inconnus du système, qui génèrent pour des familles des heures d'attente.

Entre pilotage « resserré » et réalité dégradée, les agents, eux, n'ont pas le luxe des éléments de langage.

À DÉFAUT DE MOYENS RÉELS, CE SONT L'ENGAGEMENT DES AGENTS ET LEUR PROFESSIONNALISME QUI TIENNENT ENCORE LE SYSTÈME. MAIS POUR COMBIEN DE TEMPS ?...